

Sud éducation



Le journal des syndicats et de la fédération **Sud** éducation
numéro 71 - mars / avril 2017
www.sudeducation.org

L'orientation 3.0



**Pour vos élèves,
investissez* dans le
Conseiller d'Orientation Numérique !!**

(Insérez la carte LSUN et le tour est joué!)

20% de remise aux dix premiers établissements à passer commande *

****Sous réserve d'acceptation des différentes conditions**

Union
syndicale
Solidaires

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Appel à soutien

Une collègue, enseignante de philosophie au lycée de Foix, a participé à de nombreuses manifestations avec des lycéen-nes contre la loi El Khomri. Le 24 mars 2016, une belle manifestation avec slogans, débrayage de cours, lancer d'œufs..., mais le tout sous la surveillance et le harcèlement de deux policiers en civil, lui a valu un procès avec trois chefs d'inculpation : organisation d'un rassemblement non déclaré, outrage à agents, incitation à la rébellion. Le procès s'est déroulé le 11 octobre dans une ambiance tendue puisqu'il a eu lieu à huis clos (alors qu'un comité de soutien voulait y assister) et que la procureure n'a cessé de l'interroger sur ses idées plutôt que sur les faits. Le délibéré du procès, rendu le 6 décembre 2016, satisfait sur tous les points les demandes de la procureure : 3 000 euros d'amende et trois mois de prison avec sursis pour le pénal plus 1500 euros (en tout) pour les deux policiers qui étaient partie

civile. Un des chefs d'inculpation (incitation à la rébellion) a tout de même disparu. Cette condamnation est très lourde et la collègue a fait appel. Pour de plus amples informations sur ce procès vous pouvez consulter le site IAATA (Toulouse) et le site de la radio La locale (Saint Girons 09) <http://lalocale.ckdevelop.org/news/news.php?id=1344>

Une collecte de soutien est ouverte pour financer les nouveaux frais d'avocats. Si vous souhaitez qu'il existe encore des professeur-es de philosophie qui défendent en acte les idées qu'ils ou elles enseignent, des professeur-es solidaires avec les élèves en lutte, cette caisse de soutien s'adresse à vous !

Envoyer des chèques de soutien, à l'ordre de «fonds d'action soutien marianne», à l'adresse : Solidaires 09 fonds d'action 21 rue des chapeliers ou par internet, le lien est le suivant www.lepotcommun.fr/pot/skla9zbd.

Pronote et la pub

Le logiciel de vie scolaire Pronote, développé par l'entreprise Index Education, est massivement utilisé au sein des établissements du second degré. En janvier 2017, une publicité directe pour un musée national est apparue sur la page de connexion, même lorsque l'utilisateur-trice dispose d'un bloqueur de publicité. Le logiciel déguise déjà depuis longtemps une publicité pour un éditeur de manuels scolaires, sous la forme de QCM prêts à l'emploi.

Ces pratiques transgressent le principe de neutralité de l'école et des services qu'elle propose (art L511-2 du Code de l'éducation). Elles contreviennent aussi aux diverses circulaires qui interdisent la publicité à l'école et qui sont synthétisées dans celle du 28 mars 2001. Tout cela ne serait pas possible si l'État et les collectivités territoriales développaient leurs propres outils, fondés sur des logiciels libres, au service de l'intérêt général.

Sud éducation demande la suppression de toute publicité, directe ou déguisée, sur Pronote et les services associés. Nous demandons qu'un rappel à la loi soit fait à Index Éducation. Nous demandons un investissement public pour le développement de logiciels libres, au service de l'intérêt général et respectueux du principe de neutralité et de pluralisme.

Alors que le Livret scolaire unique numérique se met en place avec tous les dangers que cela implique¹, nous appelons enfin à une réflexion collective, dans chaque école et chaque établissement, sur l'utilisation des ressources informatiques, présentée comme une évidence ou un progrès, sans aucun recul critique, notamment sur les risques de fichage ou le droit à l'oubli.

¹ Voir à ce sujet notre communiqué : www.sudeducation.org/Contre-le-livret-scolaire.html

éducation Sud

Fédération des syndicats

Sud éducation :

17, boulevard de la Libération

93200 Saint-Denis

Téléphone : 01-42-43-90-09

Fax : 09-85-94-77-60

e-mail : fede@sudeducation.org

Union syndicale
Solidaires

**Joignez /
rejoignez-nous**

L'orientation 3.0



**Pour vos élèves,
investissez* dans le
Conseiller d'Orientation Numérique !!**

(Insérez la carte LSUN et le tour est joué!)

*20% de remise aux dix premiers établissements à passer commande ** Sous réserve d'acceptation des différentes conditions

**Prenez contact avec
votre syndicat local
ou avec la fédération
sur notre site :**

www.sudeducation.org

**Encart jeté en aléatoire
pour certains destinataires
Journal trimestriel réalisé par
la fédération des syndicats**

Sud éducation

Numéro de CPPAP

0418 S 06443

délivré le 04/12/08

jusqu'au 30/04/18

Prix > 1,5 €

Abonnement > 10 €

Directeur de la publication :

A. Champeau

Imprimerie :

Rotographie, Montreuil

Dépôt légal en cours

Depuis plusieurs semaines, le ministère multiplie les annonces mensongères concernant la rentrée 2017. Un syndicat porteur d'un projet d'émancipation et de transformation sociale doit donner à tout-es, personnels comme parents, les moyens d'exercer leur esprit critique en confrontant ces discours à la réalité des faits.

Interpellée par les média, lors de la mobilisation pour l'Éducation prioritaire, la ministre a annoncé la création de 450 postes supplémentaires, à la rentrée 2017, pour les lycées défavorisés. En fait, il ne s'agit nullement de moyens nouveaux ! Tous ces postes étaient déjà prévus dans le budget du ministère.

Fausse annonces, également, les 7 mesures ministérielles pour « améliorer l'efficacité du remplacement » ! Le ministère assure, là aussi, avoir mis des moyens supplémentaires pour renforcer le remplacement. Il aurait créé 3 522 postes, de 2013 à 2017, contrairement à la précédente mandature qui avait supprimé 1 576 postes. Or, cela ne fait effectivement que 1 946 nouveaux postes créés, de 2007 à 2017, ce qui demeure bien dérisoire compte tenu des besoins. Faute de véritables moyens, tout cela relève d'une campagne de communication, voire d'enfumage médiatique !

Pour pallier les besoins de remplaçant-es, le ministère compte sur les vieilles recettes, dans le 1^{er} degré : le recours aux listes complémentaires et aux contractuel-les. Pour le 2nd degré, où aucune création n'a été prévue, il veut réactiver « le remplacement à l'interne » dans l'établissement, initié par Fillon-Robien en 2005. Un dispositif qui ne marche pas ! Il réussit seulement à accroître la surcharge de travail des personnels et la pression des chef-fes d'établissements. Sans oublier la possibilité pour les collègues en contrat AESH d'être en « disponibilité » pour remplacer un-e prof-fe absent-e, sous contrat précaire.

Dans les écoles et les établissements, pour la rentrée, le compte n'y est pas ! Et l'Éducation nationale comble ces manques en multipliant les recours aux contractuel-les. Mauvais présage !

L'annonce dans la circulaire de rentrée, de 11 662 postes supplémentaires

à la rentrée 2017, ne saurait faire illusion. Avec 4 311 postes supplémentaires, dans le 1^{er} degré, le ministère ne pourra pas répondre à toutes les priorités affichées : restaurer les RASED ou renforcer l'Éducation prioritaire ? Assurer le dispositif « plus de maîtres que de classes » ou scolariser les moins de 3 ans ?

Les DHG sont au rabais dans le secondaire ! La réforme du collège s'est traduite par une diminution de la dotation horaire globale avec des pertes d'heures dans certaines disciplines, la disparition de nombreux projets et la suppression des heures dédoublées. Cela a entraîné des pertes de postes, de BMP (blocs de moyens provisoires) ou de postes de stagiaires. Même constat dans les lycées où de nombreux CA n'ont pas voté la répartition des moyens proposée à partir de la DHG. Avec des classes surchargées, des postes partagés sur plusieurs établissements, les conditions de travail des personnels vont encore se détériorer. Que dire des lycées professionnels, oubliés des créations de postes, oubliés des dispositifs d'Éducation prioritaire comme si les difficultés disparaissaient après le collège.

Moins de moyen, plus de travail... toujours et encore les vieilles recettes... avec bien sûr un peu plus de pression hiérarchique pour faire tourner la machine ! La réforme de l'évaluation des personnels ne va rien arranger, bien au contraire...

Plutôt que de parades médiatiques et d'effet d'annonce, ce dont les personnels et leurs élèves ont surtout besoin, c'est :

- d'avoir des enseignant-es formé-es devant chaque classe ce qui passe par le recrutement de titulaires à hauteur des besoins et la titularisation des personnels précaires ;
- de la diminution du temps de service des enseignant-es pour permettre la concertation des équipes et un meilleur suivi des élèves ;
- de la réduction des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-es dans les effectifs des classes.

MOUVEMENT SOCIAL

- p.4 Appel des mouvements sociaux : nos droits contre leurs privilèges**

COMMUNIQUÉ

- p.5 Après « les jours heureux », le chômage heureux !**

ENQUÊTE

- p.6-7 Conditions de travail dans l'Éducation nationale.**

EXTRÊME DROITE

- p.8-9 L'extrême droite et l'école : demandez le programme !**

ENTRETIEN

- p.12-13 Entretien avec la famille d'Adama Traoré**

L'HISTOIRE À L'ÉCOLE

- p.13 Non, je n'enseignerai pas le roman national !**

ENTRETIEN

- p.14 Turquie/Kurdistan : Interview de deux syndicalistes de l'éducation en exil en France**

REMPACEMENT

- p.15 Remplacements : entre affichage et recettes indigestes ?**

REVUE N'AUTRE ÉCOLE

- p.16 Extrême(s) droite(s) contre éducation, éducation contre extrême(s) droite(s)**

Appel des mouvements sociaux : Nos droits contre leurs privilèges !

MOUVEMENT SOCIAL



Nous, mouvements sociaux, dans notre diversité associative, syndicale et citoyenne comptons bien faire entendre nos voix et nos propositions dans les prochains mois. Dans la période électorale qui s'ouvre, nous ne mettrons ni nos actions ni nos revendications de côté. Même si nous savons que tout-es les candidat-es ne défendent pas les mêmes positions, cette campagne présidentielle risque d'être propice aux vents mauvais, aux propositions démagogiques et réactionnaires et aux petites phrases. Aussi nous sommes déterminé-es à dépolluer le débat public pour que les préoccupations de la majorité supplantent les intérêts de quelques un-es.

Les inégalités augmentent, le chômage, la précarité et la pauvreté touchent de plus en plus de personnes, en particulier les femmes et les jeunes. L'explosion de la richesse de quelques un-es se fait au détriment de toutes et tous. Islamophobie, antisémitisme, négrophobie, romophobie... les diverses formes du racisme gangrènent notre société ; les droits des femmes sont attaqués ; les droits des salarié-es, la protection sociale, les services publics déjà affaiblis, sont menacés dans leurs fondements ; le vivre ensemble se délite ; l'état d'urgence devient un état permanent ; et les

enjeux écologiques sont remisés au second plan. Au contraire, notre société a besoin de plus de justice et d'égalité, d'une profonde transition écologique avec une réelle égalité des droits pour toutes et tous.

La justice fiscale et la fin de l'impunité d'une minorité permettraient de favoriser des services publics de qualité accessibles sur tout le territoire, des investissements pour nos quartiers et les zones rurales délaissées, un logement digne pour chacun-e, la création de centaines de milliers d'emplois de qualité liés notamment à la transition écologique, la garantie d'une protection sociale de haut niveau.

Dès maintenant, nous construisons un espace commun pour permettre le débat citoyen et l'appropriation par toutes et tous des vrais enjeux auxquels la majorité de la population est confrontée. Nous voulons expertiser et déconstruire, dans les prochains mois, les contre-vérités qui polluent déjà le débat politique.

Le mouvement contre la loi travail, des mobilisations syndicales à « Nuit debout », ont démontré que les résistances persistent dans ce pays, malgré la répression et les violences policières. Les luttes et les grèves n'ont pas disparu. De multiples initiatives d'accueil et de solidarité auprès des réfugié-es existent

dans notre pays, à l'encontre des discours de haine et de rejet développés par certain-es. Les énergies sont disponibles dans notre société pour porter l'espoir de progrès sociaux et d'une société juste et égalitaire. Pour faire vivre ces résistances et nos alternatives, notre espace favorisera les convergences et l'action, dans le respect des modes et des choix d'intervention de chacune de nos organisations.

13 février 2017

Signataires :

AC ! / APEIS / ATTAC / CEDETIM / CNT Solidarité ouvrière / Comité Vérité et Justice pour Ali Ziri / Compagnie Jolie Môme / Confédération Paysanne / Coordination Sans Papiers 75 / DAL / FASTI / Fondation Copernic / FSU / Les Effrontées / Les jours heureux / MRAP / MNCN / Osez le Féminisme ! / Pas Sans Nous ! / Planning Familial / ReAct / Sortir du Colonialisme / Solidaires Finances Publiques / Sud éducation / SUD Ptt / SUD Santé Sociaux / Syndicat de la Magistrature / Union syndicale Solidaires / UTOPIA / VISA.

contact@nosdroits.org

Fédération Sud éducation

Après « les jours heureux », le chômage heureux ! Vive la sécurité sociale !

Communiqué du syndicat Sud éducation Limousin du 1er janvier 2017
(Contact : sudeduclimousin@gmail.com)

Dans le système capitaliste actuel, **la destruction des emplois est structurelle**, puisque liée à leur automatisation et au remplacement des femmes et des hommes par des machines. **Le chômage n'est donc pas une anomalie** qu'il nous faudrait exterminer en visant le plein emploi, car il permet en outre aux capitalistes de disposer d'une armée de travailleur-euses de réserve, bien pratique pour mettre la pression, empêcher toute amélioration des conditions de travail et rendre indiscutable le travail en lui-même. Son extermination n'est pas notre lutte, d'autant plus que le Medef, aujourd'hui maître du « dialogue social » (sic), a tout intérêt à **préciser l'ensemble des emplois**, quitte à ce que soit instauré un **revenu minimum de subsistance**.

On peut dès lors aisément prédire **l'école à deux vitesses** que nous prévoient les capitalistes : **enseignement public dégradé et massifié** pour les emplois à faible niveau de qualification ; **enseignement privé pour celles et ceux qui pourront se payer un très fort niveau de qualification**. Cette polarisation des emplois entraîne une **augmentation des inégalités sociales, notamment à l'école**, qui est la preuve que nos systèmes d'enseignement sont parfaitement en adéquation avec les demandes du marché économique.

À l'heure où la France compte plus de **8 millions de chômeur-euses**, la discontinuité du travail est devenue la règle. Les prochaines générations sont, dans l'état actuel des choses, condamnées à vivre des périodes de chômage récurrentes.

La précarité se développe jour après jour (90 % des contrats de

travail signés en 2015 ont été des Contrats à Durée Déterminée), y compris **dans la Fonction publique** (on compte actuellement **22 % de précaires dans l'Éducation nationale...**).

La loi « Travaille ! », promulguée de force à l'été 2016, vient parachever le tableau, en tant qu'elle est un **recul sans précédent concernant la protection sociale** des travailleuses et des travailleurs. **On ne lutte pas contre le chômage**, on le constate. Et chacun-e sait que le taux de chômage, dans les conditions actuelles, ne baissera plus. Or 6 chômeur-euses sur 10 sont aujourd'hui, en France, non indemnisé-es...

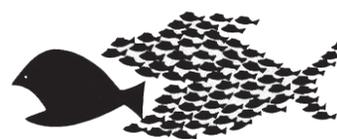
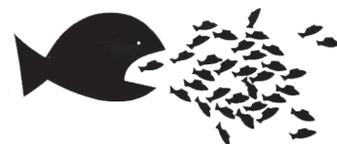
À l'évidence, ce problème n'est surmontable que par la **restauration d'un système mutualiste à l'échelle nationale**, par opposition au système d'assurance individuelle. **La caisse de chômage est un bien commun** que nous avons abandonné et qu'il nous faut reprendre en main, tout comme l'ensemble des protections offertes par la **Sécurité sociale**. Nos luttes sectorielles doivent absolument être intégrées dans cette lutte plus globale, au delà même de la convergence des luttes. On ne lutte pas contre le chômage : on le constate, et même on l'espère, pour peu qu'on puisse le vivre sereinement. La fonction de l'Unedic¹ n'est-elle pas d'assurer une protection sociale aux personnes qui sont ainsi en train de se libérer de l'emploi ?

Il est aujourd'hui essentiel d'**instaurer le chômage heureux**, car dans une société enfin débarrassée, en grande partie, de la peur du chômage, il est à parier que le grand patronat et ses nouvelles techniques

COMMUNIQUÉ

de management en rabattront quant aux conditions de travail qu'ils nous imposent aujourd'hui.

Le cœur de la lutte syndicale est précisément de lutter contre l'idée que l'on doit être payé-e à la mesure (évalué-e) de ce que l'on fait (ce qui revient à se soumettre à l'employeur-euse) : **il faut obtenir d'être payé-e pour ce que l'on est (des citoyen-nes)**.



La Sécurité sociale, et en particulier l'instauration du chômage heureux, est à n'en pas douter le projet émancipateur et révolutionnaire derrière lequel nous devons nous regrouper.

C'est à nous tout-es de protéger nos droits !

Le syndicat Sud éducation Limousin invite tous les personnels de l'Éducation nationale, notamment en situation de précarité², ainsi que tout-es les chômeur-euses à se constituer collectivement derrière ce projet !

Sud éducation Limousin

¹ La Coordination des Intermittents et des Précaires (CIP) travaille actuellement à un audit de la dette (probablement scandaleuse) de l'Unedic. Pour apporter votre soutien, contactez ciplimousin@gmail.com

² L'adhésion à notre syndicat est fixée à 6€ par an pour les personnes percevant moins de 600€ par mois, voir grille indicative sur notre site <http://solidaires87.org/sudeduclimousin/>.

Conditions de travail dans l'Éducation nationale : les résultats stupéfiants de notre enquête en Limousin !

ENQUÊTE

Voici les premiers résultats d'une enquête, réalisée en Limousin, auprès de personnels de l'Éducation nationale, au cours de l'année 2016. Les points saillants sont détaillés ci-dessous, parfois, en fonction des catégories de personnels concernées. Pour autant, les agent-es et les personnels de direction ne sont pas mentionnés dans cette première version, faute d'échantillons suffisamment représentatifs.

Questions d'ordre général : précarité et mal-être au travail

D'abord, si 36 % des personnes interrogées jugent que l'ambiance de travail dans les établissements de l'académie n'est pas satisfaisante, il faut remarquer que ce taux atteint 67 % des enseignant-es non titulaires, alors qu'il ne concerne que 30 % des enseignant-es titulaires. En cette période où les contrats précaires se multiplient, y compris chez les personnels enseignants, atteignant au total presque un quart des personnels, ce premier chiffre a tout lieu de nous inquiéter, et ce d'autant plus que 14 % des personnes interrogées, dont 22 % des enseignant-es non titulaires répondent par la négative à la question « Trouvez-vous du sens à votre travail ? ». Si bien que plus de 7 personnes interrogées sur 10, dont quand même 67 % des enseignant-es titulaires, 78 % des enseignant-es non titulaires, et 100 % des autres personnels en contrats précaires (assistants-es d'éducation, auxiliaires de vie scolaire...) ne se sentent actuellement pas

capables de faire ce même travail jusqu'à leur retraite... Nos analyses, suggérant que la Fonction publique serait actuellement dégradée à dessein, afin de préparer sa marchandisation progressive, sont ainsi malheureusement confirmées, d'autant plus que, selon nos dernières informations, 5 % des élèves du secondaire quitteront les rangs de l'école publique limousine pour rejoindre ceux des écoles privées, à la rentrée 2017...

À cela s'ajoute le fait que, pour 45 % des personnes interrogées, les éléments matériels dans les locaux scolaires font actuellement craindre des problèmes de sécurité.

Un premier constat peut donc être tiré. Une grande partie des personnels sondés ne trouvent ni sens ni volonté de continuer sur le long terme dans l'exercice de leur travail. Les personnes en situation de précarité sont clairement les plus en souffrance. Cela va de pair avec une dégradation continue des conditions de travail dans l'Éducation nationale.

Le travail éducatif en lui-même : surcharge et détresse

Par ailleurs, 45 % des personnes interrogées ressentent fréquemment une surcharge de travail et 51 % d'entre elles sont fréquemment obligées de se presser pour faire leur travail. En outre, 33 % des enseignant-es non titulaires et 19 % des enseignant-es titulaires accueillent régulièrement trop d'élèves dans la classe, suite au non remplacement d'un-e collègue absent-e.

Ainsi, 84 % des personnes interrogées sont régulièrement amenées à gérer des conflits, 38 % des personnes interrogées, dont 56 % des enseignant-es non titulaires et 60 % des autres personnels en contrats précaires, vivent des situations de tensions dans leurs rapports avec les élèves. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'aucune des contre-réformes imposées à l'école au cours des dernières décennies n'a permis, ni d'envisager la baisse des effectifs par classe, bien au contraire, ni d'assurer pour les person-

nels titulaires ou non titulaires (notamment par défaut de remplaçant-es), une formation suffisante et propice à des prises de recul nécessaires quant aux difficultés inhérentes à nos métiers ? Le drame atteint son paroxysme lorsque 71 % des personnes interrogées déclarent être pourtant quotidiennement en contact avec des personnes en situation de détresse.

Un deuxième constat s'impose. Le mal-être des personnels de l'Éducation nationale s'explique notamment par la politique de l'Éducation nationale : diminution des moyens, surcharge des classes, manque de remplacements, ... le tout conduisant à une récurrence accrue des situations de détresse (Comment ne pas évoquer les précédents de France Télécom, La Poste, ... et les stratégies dramatiques du management moderne ?)

Relations entre collègues : management, pression et division des personnels

À l'heure actuelle, 40 % des personnes interrogées, dont 56 % des femmes enseignantes et 60 % des personnels en contrats précaires avouent vivre des situations de tensions dans leurs rapports avec leur hiérarchie. Les nouvelles techniques de management, importées du secteur privé, et dont l'État, et en particulier l'Éducation nationale, se font désormais les principaux promoteurs, ne sont sans doute pas étrangères à ces chiffres effroyables. Nos visites dans les établissements de l'académie le

confirment chaque semaine, les chef-fes divisent plus que jamais pour mieux régner, si bien que 25 % des femmes enseignantes titulaires et 33 % des enseignant-es non titulaires déclarent vivre également des situations de tensions dans leurs rapports avec leurs collègues.

Et la santé ? Douleur, maladie et absence de suivi...

Pour parachever ce tableau apocalyptique, 51 % des personnes interrogées, dont 61 % des femmes, se disent confrontées à des troubles musculo-squelettiques (membres, dos, nuque...) et 21 % des personnes interrogées, dont 26 % des femmes et même 31 % des femmes enseignantes titulaires, souffrent d'un problème de santé chronique ou durable en rapport avec leurs conditions de travail. Finalement, 42 % des personnes interrogées, dont 56 % des enseignant-es non titulaires et 67 % des femmes enseignantes non titulaires, souffrent de troubles physiques tels qu'insomnies, maux de tête ou de ventre, etc.

On s'attendrait donc à des chiffres records en réponse à la question « Avez-vous déjà rencontré le médecin de prévention ? ». Et ils le sont effectivement, mais dans la négative ! En effet, 86 % des personnes interrogées répondent « non » à cette question !!! Et pour cause, puisque de tels dispositifs, pourtant imposés par la loi, sont aujourd'hui encore presque inexistant dans l'Éducation nationale.

Dans la liste des constats dramatiques, on conçoit donc clairement que la dégradation des conditions de travail, la surcharge des personnels et les pressions diverses de la hiérarchie contribuent à une dégradation de la santé des collègues... Sans qu'aucune mesure de suivi ne soit mise en place, alors qu'il s'agit là précisément d'une obligation légale !!!

Alors que l'année 2017 pourrait bien annoncer le pire pour l'école publique, déjà bien mal en point comme on l'a vu, Sud éducation refuse l'idée que nous serions condamnées à contempler sa mise en lambeaux, et affirme au contraire que c'est, en nous constituant toutes et tous collectivement, que nous pourrions, non seulement la préserver mais, mieux encore, lui donner ce nouveau souffle dont elle a absolument besoin, en améliorant notamment, considérablement les conditions de travail des personnels et, par là-même, le bien être et les conditions de travail des élèves. En 2017, prenons enfin nos luttes en main !

Communiqué du syndicat Sud éducation Limousin du 24 janvier.

Pour plus de détails ou pour rejoindre Sud éducation, connectez-vous à notre site internet : <http://solidaires87.org/sudeduclimousin/> ou contactez-nous à sudeduclimousin@gmail.com ou au 06 80 87 88 75.

Sud éducation Limousin

L'extrême droite et l'école : demandez le programme !

EXTRÊME DROITE

Le Collectif Racine fait partie du Rassemblement bleu marine et regroupe les « enseignant-es patriotes », adhérent-es ou sympathisant-es du Front national. Sorties en septembre 2016, ses « 100 propositions pour l'école et l'université de demain » ont partiellement été reprises dans le programme du FN, présenté les 4 et 5 février derniers à Lyon.



Les propositions du Collectif Racine confirment l'orientation ultra-réactionnaire de l'extrême droite en matière d'éducation. Elles inspireraient très probablement sa politique éducative, si Marine Le Pen venait à gagner l'élection présidentielle. Plus nombreuses et précises que celles du FN sur l'école (lesquelles ne concernent qu'une dizaine d'« engagements » sur 144), ce sont ces 100 propositions qui seront ici analysées¹.

Ultra-corporatisme

Ce qui frappe, avant tout, à la lecture de ces 100 propositions, c'est qu'elles concernent presque exclusivement les enseignant-es : pas un mot sur les agent-es techniques et administratives, les AVS-AESH (et la scolarisation des élèves en situation de handicap), les ATSEM (assistant-es maternelle), les Assistant-es d'Éducation, les CPE, les COP (Conseiller-ères d'Orientation Psychologues), etc. Même les chef-fes d'établissement sont à peu près absent-es... Les « en-

seignant-es patriotes » ne dissimulent même pas leur mépris de « classe » pour les non-enseignant-es...

Priorité aux « savoirs »... et à l'idéologie !

De nombreuses propositions insistent sur le fait que l'école doit avant tout, voire exclusivement, transmettre des « savoirs » et non des compétences (2, 3, 87, 88...), instruire et non éduquer, cette dernière tâche incombant exclusivement aux parents (57). De même pour la formation des enseignant-es (68, 69) : les ESPE (ex-IUFM) seraient remplacées par des Écoles normales régionales d'où seront bannies « les prétendues « sciences de l'éducation »... (68).

Les horaires dédiés à la lecture, l'écriture et aux « exercices d'entraînement » seraient augmentés à l'école primaire (5), de même qu'au collège : six heures de français de la 6^e à la 3^e consacrées à la grammaire et aux « grands textes littéraires »... « français » bien entendu (8, 19)

plutôt qu'à la littérature de jeunesse (8).

Tout enseignement autre que purement disciplinaire (Enseignement pratique interdisciplinaire, Travaux personnels encadrés, Aide personnalisée...) serait supprimé (23), ce qui libérerait des heures pour les nouveaux enseignements : « Civisme et Droit » (46-47, voir plus bas) et « Sciences informatiques » (25).

Enfin, une instrumentalisation de l'histoire à des fins idéologiques à peine dissimulées ciblerait, comme le catéchisme, les esprits dès le plus jeune âge : « instaurer, tout particulièrement à l'école primaire, un enseignement chronologique de l'histoire, pour l'essentiel celle de la France, faisant toute sa place au roman national présenté sous forme de récits, lesquels forment la mémoire, forment le sentiment d'une appartenance à la nation, et sont porteurs de valeurs propres à orienter la conduite. » (10).

Pédagogie, autorité et évaluation : fini la rigolade !

À l'exception des langues, il faudrait « instaurer le cours magistral à tous les niveaux, dans toutes les disciplines où cela est légitime (...) car il représente la forme correspondant à l'autorité du maître fondée sur le savoir qu'il détient et qu'il a pour mission de transmettre. »(43).

Sans surprise concernant l'évaluation des élèves, il est préconisé de « maintenir ou rétablir à tous les niveaux la pratique de la notation chiffrée » (44).

Un uniforme serait imposé aux élèves du primaire et d'une partie du secondaire (53).

Cours magistral, notes, uniforme... l'école du « c'était mieux avant ! ». Ne manque que le retour des châtiments corporels !

Rythmes scolaires : on ménage la chèvre et le chou...

Pas de proposition, si ce n'est de lancer « une grande concertation nationale » qui prendra en compte « les rythmes biologiques des enfants », les « obligations professionnelles des parents » et... les « intérêts de l'industrie des vacances et du tourisme » (13) !

Pas de suppression de la réforme, en vue, mais les Temps d'activités périscolaires seront revus et corrigés : « il faudra substituer aux « temps d'activités périscolaires » (TAP) des études surveillées » (12).

Premier degré

Une obsession : le directeur/la directrice d'école primaire. Doté d'un véritable « statut juridique de chef-fe d'établissement » (82)

dont il-elle rejoindrait le corps (86), il-elle aurait de « nouvelles missions » qui augmentent sa décharge... et son salaire (86) ! En tant que « représentant-e de l'État » obéissant-e (84), il-elle veillera « au développement de partenariats avec le monde économique (...) » (83) et pilotera le projet d'établissement (85). Bref, un-e vrai-e petit-e chef-fe, pour mettre fin à l'autogestion des écoles primaires par le conseil des maîtres-ses.

Second degré

• Collège

Une proposition spectaculaire : la suppression du collège unique pour instaurer un « collège de détermination : 6^e indifférenciée, mais suivie d'une année de 5^e de prédétermination, permettant aux élèves de s'orienter vers la voie professionnelle, notamment par l'entrée en apprentissage à 14 ans échus. » (15). Les élèves concernés seraient d'ailleurs incités-es dès la 5^e à s'orienter vers l'apprentissage par « une information détaillée et fournie » et par des « pré-stages d'observation et de pratique »... « hors du temps scolaire » (16) : voilà qui facilitera leur scolarité ! Cette orientation précoce en voie professionnelle ne laisse presque aucune chance aux enfants de familles défavorisées de rattraper leur retard sur les autres. La reproduction sociale et culturelle serait accrue, et les discours lénifiants sur le « sens du travail et de l'effort » dans l'éducation prioritaire (73) ne font qu'ajouter au cynisme de cette mesure.

La réforme du collège de 2013 serait abrogée (14), mais par rejet de tout de qui est interdisciplinaire, comme on l'a vu (23).

Le latin, obligatoire pour toutes en 5^e, le serait également pour les élèves de 4^e et 3^e « se déterminant vers la poursuite d'études longues » (21). Le latin deviendrait donc un instrument de tri social précoce.

• Lycée et baccalauréat

Des mesures typiques de l'élitisme ultra-droitier : redonner à la série S le statut de série d'élite de l'ancienne série C, en la rendant plus difficilement accessible (27), et organiser la baisse progressive du taux de réussite au bac pour « revaloriser un diplôme ayant largement perdu son sens » (33). L'école se voit ici confirmée dans sa fonction de tri social : on produit volontairement de l'échec scolaire afin de renouveler les couches sociales les plus basses. Cet objectif, aussi vieux que l'école de la République, est ici assumé avec un rare cynisme.

Menace sur les langues rares/régionales

« Tout enseignement, fût-il optionnel (...) doit présenter un intérêt pour le plus grand nombre d'élèves, et non s'adresser restrictivement aux particularités de quelques-uns. »(32). Aucun exemple n'est bien sûr donné, mais on peut y voir la manifestation du jacobinisme centralisateur et nationaliste du collectif.

Enseignement professionnel

Une orientation vers la voie professionnelle plus précoce (15-16) pour fournir les entreprises en main-d'œuvre docile et peu cultivée. L'enseignement professionnel devrait proposer des formations « en adéquation avec les besoins du marché de

l'emploi » (40). On appréciera particulièrement la tartuferie selon laquelle « *si le monde de l'École n'est pas celui de l'entreprise, des partenariats doivent cependant être mis en place, afin de déterminer pragmatiquement les besoins et d'inciter au redéploiement de l'offre de formation.* » (40). L'enseignement professionnel sera donc soumis à l'intérêt des entreprises, non à celui des jeunes : il faut que l'apprentissage « *soit réellement formateur pour l'apprenti et que l'entreprise trouve pleinement intérêt, en retour de l'investissement qu'a requis sa formation, à l'embaucher une fois celle-ci achevée.* » (18).

Pour Sud éducation, l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise ! Elle doit aider les jeunes à devenir des adultes émancipés, cultivés, capables d'esprit critique, et non des travailleuses soumis-es et adaptés-es aux besoins des entreprises capitalistes. Sud éducation défend l'idée d'une école véritablement polytechnique, intellectuellement plus satisfaisante pour tout-es et permettant une meilleure adaptation à la vie active que l'hyper-spécialisation précocée.

Éducation prioritaire : des propositions floues

Mettre en place une prime incitative, abaisser le nombre d'élèves par classe pour que des « *enseignants aguerris* » aillent dans les « *établissements les plus difficiles* » (72). Aucun chiffrage bien sûr. Mais surtout « *instiller le sens du travail et de l'effort par une discipline juste, mais intransigeante* » (73). Sans commentaire...

Enseignement supérieur : encore de la sélection

L'université n'échappe pas à la logique du tri social : en attendant que le baccalauréat soit véritablement sélectif (33), il est proposé de mettre en place un « *système bienveillant* (sic) (...) *de sélection sur dossier à l'entrée dans l'Enseignement supérieur* », comme pour les IUT, classes préparatoires, etc. (34). Cette sélection se retrouve également en master (36).

Salaires, carrières et évaluation des enseignant-es

Les salaires des enseignant-es français-es doivent se situer au moins « *au niveau de la moyenne européenne* » (70). Pas un mot sur les salaires et la titularisation des enseignant-es contractuel-les.

La hiérarchie entre enseignant-es serait accentuée par la création d'un statut et d'une rémunération spécifiques pour les professeur-es de Classes préparatoires aux Grandes Écoles (77).

La réforme sur l'évaluation des enseignant-es et les « *rendez-vous de carrière* » qu'elle prévoit (93) serait abrogée... mais ce serait pour mieux renforcer les inspections sous leur forme actuelle, qui devraient être plus régulières et davantage influencer le déroulement de la carrière (94) !

Là encore, Sud éducation propose l'inverse : à travail égal, salaire égal et statut égal (ce qui implique la titularisation sans condition des contractuel-les).

Précarité

Dans ces 100 propositions, la seule mention des travailleur-

euses précaires de l'éducation est celle des assistant-es de direction dans le primaire, en Contrat unique d'insertion (les AVS ne semblent pas exister). Il serait proposé « *aux agents recrutés sur la base d'un contrat unique d'insertion de devenir agents contractuels au terme de leur contrat.* » (86). En CDD ? En CDI ? Pas de titularisation prévue en tout cas !

Enseignement privé

L'enseignement privé sous contrat (largement subventionné par l'argent public !) n'aurait pas à s'inquiéter : ses « *spécificités* » seraient préservées (78).

Autorité, discipline, sécurité : pas de surprise...

Une nouvelle matière verrait le jour : « *Civisme et droit, dont la finalité sera de permettre à tous les élèves d'accéder à une citoyenneté éclairée, responsable, libre, et de pleinement s'assimiler à la nation française.* » (46). L'étranger-e doit donc s'assimiler et non s'intégrer, se fondre dans la masse en faisant une croix (sic) sur sa culture d'origine.

Cette matière serait enseignée en primaire et en secondaire, en séries générales, technologiques et professionnelles. On supprimerait alors la philosophie en séries technologiques, les « *enseignant-es patriotes* » décrétant que les élèves de ces séries « *n'en tirent bénéfice que très marginalement* » (47). Le civisme et le droit tiendraient donc lieu de philosophie pour ces élèves qui n'auraient aucun intérêt à développer leur esprit critique !

Sur les questions de sécurité et de discipline à l'école, on n'est

pas déçu ! Portiques de sécurité et vidéosurveillance (60) bien sûr, « tolérance zéro » sur les incivilités (59) et suspension des allocations familiales si les parents ne remplissent pas leur mission d'éducation (59), mais aussi une mesure tonitruante : pour les élèves commettant des « actes graves », éloignement de... 100 kilomètres au moins, dans un internat (62) ! Et pourquoi pas le bain ?

Ségrégation, préférence nationale... et instrumentalisation de la laïcité

Marine Le Pen a affirmé en décembre : « Je n'ai rien contre les étrangers [prière de ne pas rire], mais je leur dis : si vous venez dans notre pays, ne vous attendez pas à être pris en charge, à être soigné, que vos enfants soient éduqués gratuitement. Maintenant, c'est terminé, c'est la fin de la récréation ! » (citée par *Le Monde* du 10 décembre 2016). Cette mesure ne figure pas dans les 100 propositions (rédigées plus tôt), mais Alain Avello, président du Collectif Racine, l'a toutefois défendue publiquement.

Les « enseignant-es patriotes » n'ont bien entendu, elles et eux non plus, rien contre les élèves d'origine étrangère... mais ils et elles proposent de « supprimer le dispositif Enseignement langues et cultures d'origine (ELCO) qui va à l'encontre de la fonction assimilatrice de tous les enfants à la nation qu'il incombe à l'École de remplir ; l'Éducation nationale ne doit plus faire appel à des enseignants étrangers chargés d'enseigner les « langues d'origine » » (28).

Ils et elles n'ont rien non plus

contre les étudiant-es étrangères... mais ils et elles veulent « conditionner le maintien légal des étudiants étrangers sur le territoire national à des obligations de résultats incluant une marge de tolérance (...). L'accueil des étudiants étrangers doit être contrôlé afin d'éviter qu'il alimente l'immigration clandestine. » (37).

Les menus de substitution dans les cantines seraient supprimés au nom des « principes d'égalité et de neutralité » (48). Enfin, la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles serait étendue à l'Université (100). Sous couvert de laïcité, ce sont bien, avant tout, les élèves et étudiant-es musulman-es que le Collectif Racine cherche ainsi à stigmatiser et à exclure.

Les parents hors de l'école !

Le collectif se méfie des parents d'élèves. Les rôles sont clairement répartis : l'école instruit, les parents éduquent (57), sinon, plus d'allocations (59) ! C'est la fin de la « communauté éducative » : les parents ne sont pas usager-es du service public d'éducation et ne doivent notamment soutenir aucun positionnement idéologique (55 et 58). La FCPE est bien sûr ici visée. De même, la commission éducative serait supprimée, « de sorte à soustraire la prise de décision à l'influence des associations de parents qui ne sauraient avoir d'autre droit que celui d'être informées des décisions prises. » (90) Ça a le mérite d'être clair...

Associations et syndicats : du souci à se faire !

La « neutralité idéologique » serait exigée pour tout-e inter-

venant-e extérieur-e aux établissements scolaires (51). Le Planning familial ou les associations luttant contre le sexisme, le racisme, l'homophobie seront-elles considérées comme « idéologiquement neutres » ?

En interne, le Collectif Racine veut « redéfinir les rôles et fonctions des syndicats enseignants en veillant à ce qu'ils jouent librement leur rôle consistant à défendre les intérêts matériels et moraux de leurs mandants, mais ne prétendent pas, et en aucune façon, influencer sur les orientations et pratiques pédagogiques, ni soutenir des positionnements idéologiques. » (56). Une véritable déclaration de guerre à l'encontre de tout syndicat qui ne serait pas strictement corporatiste, ce qui nous rappelle le caractère profondément réactionnaire du Front national : s'il devait arriver au pouvoir en mai prochain, ce serait aussi le syndicalisme de transformation sociale qui en souffrirait.

Ces 100 propositions confirment donc, si besoin était, que l'extrême droite n'est pas l'amie des classes populaires et ne vise ni l'émancipation intellectuelle, ni la diminution des inégalités sociales et culturelles, actions auxquelles l'école devrait pourtant largement contribuer. À l'école comme ailleurs, combattons l'extrême droite !

Sud éducation Aude et Pyrénées-Orientales

¹ Dans les lignes qui suivent, les nombres entre parenthèses renvoient aux numéros des propositions du Collectif Racine, dont le texte intégral est disponible sur son site web.

Entretien avec la famille d'Adama Traoré

ENTRETIEN

À la suite d'un simple contrôle d'identité, Adama Traoré a trouvé la mort le 19 juillet 2016 à la gendarmerie de Persan (Beaumont-sur-Oise) dans des conditions sordides et qui, jusqu'à aujourd'hui, n'ont pas été éclaircies. Son nom s'ajoute à la longue liste des personnes, issues des quartiers populaires, assassiné-es impunément par la police. Alors que la famille Traoré ne cesse de réclamer justice, six gendarmes déposent plainte contre les deux frères d'Adama, Bagui et Youssouf, pour « outrage, rébellion et violences ». Le premier prend 8 mois de prison ferme avec maintien en détention, le second 3 mois de prison aménageable avec 7 400 euros de dommages. Quelques militant-es qui luttent contre les discriminations de classe, de race et de genre ont tenu à organiser un repas de soutien à Manifesten (Marseille), le vendredi 6 janvier 2017, afin d'apporter une aide financière et militante à la famille. Oumou, la maman d'Adama, et sa sœur Hawa étaient présentes et ont accepté de répondre aux questions du syndicat Sud éducation 13.

Quel est l'objectif de votre lutte ?

Hawa : Notre but est d'obtenir une justice équitable, une justice vraie et qu'elle soit rendue le plus vite possible.

Oumou : Connaître la vérité car au début le procureur en charge de l'affaire a menti, en prétextant qu'Adama avait d'abord une infection très grave, puis une crise cardiaque. Or, cela est faux. Mon fils est mort d'asphyxie, il est mort étouffé. La vérité a vu le jour deux mois après l'incident, grâce à la déclaration d'un pompier qui a vu qu'Adama était sur le ventre, menotté dans le dos, et non en position PLS (position latérale de sécurité). Ce que nous voulons c'est la vérité et tant que nous ne la saurons pas, nous ne lâcherons rien. Nous gardons espoir car l'affaire a enfin été transférée au parquet de Paris où trois juges se sont saisi-es de l'affaire. Nous avons encore confiance en la justice.

Vos deux autres fils ont été poursuivis par la justice, comment vivez-vous cette situation ?

O : Je le vis mal, je le vis comme un acharnement. Le jour du procès les policiers étaient incapables de décrire les tenues vestimentaires de mes fils et les vidéos attestent que mes deux fils n'ont rien fait mais ces preuves sont rejetées. Le tribunal préfère croire les forces de l'ordre. Jusqu'à présent Bagui est en prison. On a fait une demande de parler et on ne nous a jamais répondu. Je vis cette situation comme un acharnement, comme une forme d'intimidation.

Ils essaient donc de vous faire taire ?

H : Exactement, ils l'ont dit à mon petit frère Youssouf : « Votre sœur Assa parle trop, il faut la faire taire ». Si cela n'est pas de l'intimidation, je ne sais pas ce que c'est. Adama ne devait pas mourir ce jour-là, surtout dans ces circonstances. Pas dans les mains des forces de l'ordre qui sont censées le protéger. Ils ne

l'ont même pas amené à l'hôpital (situé à 200 m de la gendarmerie). Adama s'est retrouvé avec une côte cassée et le poumon perforé. Aucun soin durant tout ce temps ne lui a été donné. Adama n'avait rien fait. Son frère et lui ont été contrôlés et, comme Adama n'avait pas sa carte d'identité, il a préféré partir car il ne voulait pas finir en garde à vue le jour de son anniversaire.

Que pensez-vous du soutien mis en place autour de cette affaire ?

H : Jamais on aurait pu penser que cela prendrait autant d'ampleur. Les gens se battent avec nous et on doit se battre quatre fois plus. C'est avec l'affaire de mon frère que je me rends compte que c'est pas le premier et qu'il y en a eu d'autres comme lui. J'ai entendu parler des crimes policiers à travers l'affaire Zyad et Bouna parce qu'elle a été médiatisée mais, pour les autres affaires, je n'en avais jamais entendu parler parce que les médias n'en

parlent pas. Moi, je travaille, j'ai ma petite vie tranquille, j'ai une petite fille. Aujourd'hui, nous avons un certain pouvoir : le bruit que l'on fait autour de cette affaire, les manifestations. On a réussi à avoir trois juges, c'est que l'affaire est prise au sérieux. Six mois que mon frère est décédé et on n'avait pas de juge, vous vous rendez compte ? Et là il faut attendre car l'enquête est en cours. Dans un sens ça va plus vite et dans un sens c'est plus long, je comprends pas ça (N.D.L.R. : Bagui et Youssouf sont passés en comparution immédiate). Là ce qu'on espère c'est la mise en examen des trois gendarmes en attendant le jugement, ce qui est logique.

O : L'un de mes fils est en prison pour outrage alors que ceux qui

ont tué Adama sont en liberté, ils continuent à exercer ce métier. Ça, ça fait peur. Aujourd'hui il y a trois suspects potentiels, mais moi je condamne la gendarmerie de Persan toute entière, tout le monde aurait pu intervenir.

H : Ce combat, c'est essayer de faire un peu mon deuil. Mon frère est décédé mais ça me permet de me soulager intérieurement en me disant que je me bats pour lui mais aussi pour que ce genre de faits ne se reproduise plus, pour que les gens prennent conscience qu'il y a un réel problème dans ce pays. On parle des États-Unis mais en France... Dans les émissions de télévision on parle des crimes concernant les pays extérieurs mais on ne parle pas des crimes policiers en France.

Aujourd'hui notre force c'est de voir que les gens prennent conscience de ce qu'il se passe, ça nous fait du bien, ça nous soulage. D'autres familles dans notre cas n'ont pas le soutien que nous avons. Aux personnes que j'ai pu rencontrer, aux familles endeuillées, je leur dis : « Continuez notre combat, n'arrêtez pas, ne vous cachez pas, faites-vous voir, ne lâchez rien, faites-vous entendre, c'est important. ». Adama c'est pas le premier et malheureusement ça n'a pas été le dernier. Et on ferme les yeux sur ça. Faut pas qu'on ferme les yeux sur ça.

**Sud éducation
Bouches-du-Rhône**

L'HISTOIRE À L'ÉCOLE

Non, je n'enseignerai pas le roman national !

Alors que l'EMC (Enseignement moral et civique) n'a plus rien à prouver en matière de normalisation idéologique de générations jugées en mal d'identité, voici revenue l'heure de l'enseignement politique et officiel de l'Histoire. De Mélenchon à Le Pen en passant bien sûr par Fillon, pas un-e qui ne semble se passionner pour cette discipline. Mais rien de bien surprenant... Sans se lancer dans des amalgames rapides ou des comparaisons malheureuses, cette volonté de mettre au firmament la France éternelle parée de ses héros immortels, n'est pas sans

rappeler certains aspects du programme vichyste de réforme de l'école en 1940. « *Tu dois aimer la France parce que la nature l'a faite belle et son histoire l'a faite grande*¹ ! C'est ce que sous-entend Fillon en voulant « *réécrire les programmes d'histoire avec l'idée de les concevoir comme un récit national*² ».

Alors non, je ne ferai pas passer Vercingétorix pour notre ancêtre commun, Napoléon pour le fondateur d'un État moderne ni Jeanne d'Arc pour un modèle d'engagement moral.

Je vous l'annonce, je deviendrai un désobéisseur. Comme

Howard Zinn, j'en profiterai pour enfin enseigner l'histoire dans la peau d'une ouvrière, d'un mutin, d'une prolétaire, d'un vagabond, d'une Kurde, d'un Palestinien, d'une Commnarde...

Prévenez vos gendarmes que je n'aurai pas d'armes, mais qu'on sera des milliers.

Sud éducation Lorraine

¹ *Histoire de France*, cours moyen d'Ernest Lavisse, éd. Armand Colin, 1912.

² *Discours de Fillon le 28 août 2016 à Sablé-sur-Sarthe.*

Turquie/Kurdistan :

Rencontre avec deux syndicalistes de l'éducation en exil en France

ENTRETIEN

Proche de la gauche turque et kurde, Egitim-Sen syndique les personnels de l'éducation dans toute la Turquie, notamment au Kurdistan. Il est membre de la Confédération des syndicats des travailleurs du secteur public (KESK). Solidaires est en lien avec ce syndicat depuis plusieurs années : deux délégations se sont rendues sur place.

Leila et Kadri, enseignant-es à Viransehir (petite ville du Kurdistan), ont dû fuir la Turquie en mai 2016 sous la menace de lourdes peines de prison suite à leur participation aux manifestations contre les opérations militaires de l'État turc dans les villes kurdes à l'automne 2015. En septembre 2016, un mois après la tentative de coup d'État militaire et le tournant dictatorial imposé par Erdogan dans la foulée, ils ont appris leur licenciement de la Fonction publique. Ils n'ont aujourd'hui pas d'espoir de retourner en Turquie et souhaitent s'installer en France où ils espèrent pouvoir de nouveau enseigner.

Êtes-vous en relation avec d'autres membres d'Egitim-Sen exilé-es en France ?

Nous sommes en contact avec une ou deux personnes membres de notre syndicat. Mais la plupart des militant-es politiques turcs et turques ou kurdes demandent l'asile en Suisse et surtout en Allemagne, où la diaspora militante est plus importante et plus structurée.

Êtes-vous encore en contact avec vos collègues resté-es en Turquie ?

Oui, le climat entre les collègues dans les établissements scolaires est désastreux. Il y règne une atmosphère de peur et de suspicion. Les collègues n'osent pas parler entre elles/eux de ce qui se passe par crainte de la délation (encouragée par le pouvoir). À tel point que nombre de nos camarades n'osent plus se réclamer d'Egitim-Sen voire quittent le syndicat. Les autres syn-

dicats, qu'ils soient kémalistes ou proches de l'AKP (parti d'Erdogan), ne sont pas victimes de la répression et ne nous soutiennent absolument pas.

Comment avez-vous géré financièrement la suspension, pendant plusieurs mois, de plus de 10 000 membres de votre syndicat ? (la plupart ont été réintégré-es en janvier suite à une lutte exemplaire)

En temps normal, nous sommes en mesure d'apporter une solidarité financière à nos militant-es suspendu-es. Mais là, la situation était tout simplement inédite et ingérable. Le syndicat n'avait pas les moyens de garantir un revenu au quart de ses adhérent-es pendant plus de cinq mois !

Comment s'est traduit le tournant dictatorial du régime Erdogan dans le domaine éducatif ?

Comme dans l'armée, la justice et la police, le pouvoir veut profiter du prétexte du coup d'État pour faire le ménage dans le secteur éducatif. S'il y a une tendance à vouloir éliminer toute trace de laïcité, il ne faut pas penser pour autant que la priorité du pouvoir turc soit d'islamiser les jeunes turcs. Son objectif premier c'est d'abord de produire des jeunes sans esprit critique, prêts à obéir au régime sans ciller.

Est-ce que ce tournant dictatorial et la suspension de milliers d'enseignant-es ont suscité des réactions chez les jeunes scolarisé-es ?

Dans les universités, oui, il y a eu des actions. Mais dans les lycées,

le climat de peur est tellement pesant que l'opposition des élèves se manifeste d'abord par des réactions émotionnelles. On a vu des élèves pleurer en voyant partir leur enseignant-e ou même certain-es qui refusent d'accepter le ou la remplaçant-e nouvellement arrivé-e...

La reprise en main du secteur éducatif s'est-elle traduite par une modification du mode de recrutement des enseignant-es ?

Le recrutement se fait toujours sur concours, mais ce concours est de plus en plus biaisé. L'écrit consiste en un QCM, mais il est de notoriété publique que certaines questions sont communiquées à l'avance à certains partisans de l'AKP afin de s'assurer qu'ils réussissent le concours. Une épreuve orale a été introduite il y a peu. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, son objectif n'est pas tant d'évaluer les compétences pédagogiques que de filtrer les nouvelles recrues selon leurs orientations politiques. Lors de cet examen, le jury peut ainsi demander aux candidat-es à quel syndicat ils comptent adhérer...

Traduction : Sarah (Solidaires Étudiant-es Paris VIII)

Les syndicalistes d'Egitim-Sen exilé-es en France ont besoin de notre soutien. Ils/elles souhaitent bénéficier de cours de français afin de pouvoir espérer enseigner de nouveau en France. Si vous êtes volontaire, à partir de la rentrée 2017 (à Paris), écrivez à contact@sudeducation94.org.

Sud éducation Val de Marne

Remplacements :

entre affichage et recettes indigestes ?

REMPACEMENT

Le 18 octobre 2016, le ministère de l'Éducation nationale, à travers sa zélée patronne, lançait une campagne de communication à destination des familles, cette chère clientèle que tout bon chef d'entreprise se doit de cajoler... NVB assume son rôle et compte bien nous faire intégrer cette culture de l'entreprise qui, malgré nous, préside au sein de l'Éducation nationale.

Aussi, par ce beau matin du 18 octobre, NVB présentait tout un train de mesures destinées à « fluidifier » le remplacement¹. Il est vrai que ça commence sacrément à coïncider aux entournures cette histoire de remplacement et que, malgré l'auto congratulation du MEN sur les efforts de la mandature actuelle en matière de création de postes de remplaçant-es, la situation sur le terrain est catastrophique.

Dans l'académie de Rouen, pour prendre l'exemple de l'anglais très déficitaire, ce sont des élèves sans professeur-e au lycée de Vernon pendant presque tout le 1^{er} trimestre ; ce sont des collégien-nes sans professeur-e, du retour des vacances de la Toussaint au 10 janvier, dans un collège de Dieppe, c'est la rectrice qui réquisitionne une collègue TZR, en poste dans un collège REP de Rouen, pour l'affecter, du jour au lendemain, dans un lycée de Dieppe où des élèves préparant le Baccalauréat n'ont pas de professeur-e.

C'est « au plus fort la pouque » comme on dit en Normandie septentrionale. Les parent-es d'élèves mécontent-es (on peut les comprendre !) qui font plus de bruit que les autres obtiennent la réquisition d'une professeure d'une zone où les parent-es sont moins vindicatifs. Il est clair que le rectorat n'aurait pas « emprunté » un-e professeur-e d'anglais dans un établissement du plateau Nord de Rouen où réside le gratin bourgeois ; en revanche chez les pauvres et les dominé-es, pas de scrupules... La mobilisation des

collègues du collège rouennais a fait reculer le rectorat... pour mieux sauter : certes la collègue a terminé la période scolaire, jusqu'aux vacances de février, dans son établissement d'origine, mais au vu du déficit en enseignant-es d'anglais, il est à craindre que personne n'aille remplacer la collègue réquisitionnée.

Mais soyez tranquilles braves gens, NVB veille sur vous... Elle l'a annoncé, il y a trois impératifs : une meilleure information, un renforcement du potentiel existant, une amélioration de la gestion du remplacement, le tout couronné par la convocation d'un séminaire des directeur-ices des ressources humaines académiques pour début 2017, ces grosses huiles qui vont rationaliser le système...

Sans reprendre dans le détail toutes les mesures, on peut cependant s'inquiéter de quelques propositions comme celles qui consistent à « améliorer la gestion du remplacement ». Si le ministère a créé des postes de remplaçant-es dans le 1^{er} degré (insuffisamment pour répondre aux besoins réels), dans le 2nd degré, aucune création de postes n'a été programmée et l'organisation du remplacement n'a pas été modifiée :

- Remplacements de longue durée (supérieurs à 15 jours) avec recours aux TZR (titulaires sur zone de remplacement), qui dans les faits sont en nombre bien insuffisant et nécessitent le recrutement de contractuel-les.
- Remplacements de courte du-

rée avec réactivation du décret n° 2005-1035 du 26 août 2005 : peu utilisé, car les collègues l'ont toujours rejeté, mais le ministère pourrait siffler la fin de la récré. Comme l'énonce ce décret « *Un protocole doit définir notamment les modalités de mobilisation des enseignants pour un remplacement de courte durée, conformément à leurs qualifications, dans la limite de 5 heures supplémentaires par semaine et de 60 heures par année scolaire. Le chef d'établissement doit rechercher en priorité l'accord des enseignants pour participer à ce dispositif même s'il a la possibilité de recourir à la désignation d'un enseignant en l'absence de volontaires.* »

Sans notre résistance, ce serait l'occasion pour ceux et celles qui ont la prétention de nous gouverner de prouver que le « dégraissage du mammoth » peut continuer. Poursuivons notre œuvre de vraie information des personnels sur la politique des gouvernements successifs qui ont mis en place un management entrepreneurial et appliquent la logique comptable que nous dénonçons.

Refusons les remplacements de courte durée, mobilisons-nous contre toutes les dérives de cette politique néolibérale !

**Sud éducation
Haute Normandie**

¹Sources :

- <http://www.education.gouv.fr/cid1078837-mesures-pour-ameliorer-le-remplacement.html>
- <http://www.sudeducation.org/Les-7-mesures-ministerielles-pour.html>

Nouveau numéro de la revue **N'autre école : Extrême(s) droite(s) contre éducation, éducation contre extrême(s) droite(s)**

« Nous pensons qu'il y a un lien intime et nécessaire entre pédagogie et lutte sociale et que les réflexions, les luttes et les pédagogies se partagent ». Ainsi peut-on résumer la dynamique qui porte la revue *N'autre école* et le site *Questions de classes*, depuis leur lancement.

Sorti cet hiver, le numéro 5 de la revue (avec un tout nouveau format !) consacre son dossier aux extrêmes droites et l'école, porté par la volonté de relier réflexions pédagogiques et luttes sociales et politiques. À l'origine de ce numéro, un stage intersyndical (CGT, CNT, CNT-SO, FSU et Sud, avec *Questions de classe(s)* et *Visa*) qui s'est tenu à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Cette publication illustre et prolonge la richesse des échanges et le besoin de débats qui ont animé ces journées. Au-delà des différences des organisations réunies pour ces formations, le projet est bien de construire des ripostes face à l'hégémonie intellectuelle qui banalise, dans les médias et sur le terrain, les idées des extrêmes droites. Pour certains personnels de l'éducation, bercés par l'illusion de l'école/bastion protégée, les solutions fascisantes à tous les maux de la société peuvent paraître encore lointaines. Jusqu'au jour où des familles que l'on connaît bien participent aux JRE (Journées de retrait de l'école), jusqu'à ce qu'une élection locale permette au FN de prendre le pouvoir, jusqu'à...

Outil de lutte contre des projets éducatifs et sociaux aux antipodes de l'émancipation, de la démocratie et de l'égalité, le dossier s'ouvre avec des témoignages d'enseignant-es et d'habitant-es des communes aux mains du FN : coups d'éclats outranciers comme à Béziers, ou gestion discrète et paternaliste comme à Mantes-la-Ville.

Les différentes thématiques au cœur de l'offensive réactionnaire (laïcité, récit national, culture, etc.) sont passées au crible... sans oublier l'analyse de l'évolution des programmes de l'Éducation nationale illustrant comment certaines idées de l'extrême droite sont déjà reprises par les divers gouvernements. Le recours à l'histoire permet aussi de déconstruire les stéréotypes sur la « bonne école d'antan ». Quant à l'actualité des connexions entre les courants et les « penseurs » de la nébuleuse des « réac-publicains », elle s'affiche à travers une précieuse cartographie.



Ce numéro ne se contente pas de décortiquer le programme éducatif des droites extrêmes, il met en lumière ses enjeux, son histoire, sa diffusion... et surtout envisage des pistes, sociales, syndicales, politiques et pédagogiques pour reprendre l'initiative.

Il s'agit de ne pas laisser le monopole de la contestation de l'école telle qu'elle est, c'est-à-dire déjà trop inégalitaire et autoritaire, aux seuls « réac-publicains ». Comment résister ? Puisque la démocratie est en crise, il s'agit de la repenser, dès l'école où les élèves construisent des savoirs partagés et s'approprient une connaissance méthodique et poétique du monde. C'est aussi là qu'ils et elles peuvent expérimenter des formes de vie collective, apprendre à coopérer et à agir ensemble dans la réciprocité. La passion de l'égalité pour donner une perspective à la vie, en somme.

La lutte contre l'extrême droite est une lutte sociale, pédagogique et syndicale. Parce que les extrêmes droites vomissent sur les syndicats de lutte et s'en prennent aux travailleurs/euses de l'éducation engagés dans des pratiques émancipatrices, parce que l'on ne doit pas laisser le terrain libre aux idées brunes, ce nouveau *N'autre école* est à lire et à diffuser !

Il est aussi une invitation à organiser des rencontres syndicales unitaires – comme celles de Saint-Denis, Nancy, Mantes, Besançon, etc. – pour faire de l'école non plus une « cible » pour les droites extrêmes mais un espace de résistance et d'offensive.

« Extrême(s) droite(s) contre éducation », *N'Autre école, revue sociale et pédagogique de Questions de classe(s)*, n° 5, hiver 2017, 100 p., 5 €, en librairie ou en commande sur le site de Q2C.

Sud éducation Essonne et Yvelines

Joignez/re-joignez-nous

Prenez contact avec votre syndicat local
ou avec la fédération sur notre site :

www.sudeducation.org

16

Sud éducation - N°71 - mars / avril 2017

Fédération des syndicats Sud éducation :
17, bd de la Libération 93200 Saint-Denis
Tél : 01 42 43 90 09 Fax : 01 42 43 90 32
e-mail : fede@sudeducation.org